

ECOGUIDE

**EDITION
2017**

*Nouveautés en
déchetteries*



**VALENCIENNES
METROPOLE**

JOURS DE COLLECTE

Commune	Tri - OM	Déchets verts
Anzin	Jeudi	Lundi
Artres	Vendredi	Mardi
Aubry-du-Hainaut	Jeudi	Lundi
Aulnoy-lez-Valenciennes	Vendredi	Mardi
Beuvrages	Jeudi	Lundi
Bruay-sur-l'Escaut	Jeudi	Lundi
Condé-sur-l'Escaut	Lundi	Jeudi
Crespin	Mercredi	Lundi
Curgies	Vendredi	Mercredi
Estreux	Mercredi	Mercredi
Famars	Vendredi	Mardi
Fresnes-sur-Escaut	Lundi	Lundi
Hergnies	Lundi	Jeudi
Maing	Vendredi	Mardi
Marly	Vendredi	Mardi
Monchaux-sur-Ecaillon	Vendredi	Mardi
Odomez	Lundi	Lundi

Onnaing	Mercredi	Jeudi
Petite-Forêt	Jeudi	Lundi
Préseau	Vendredi	Mardi
Prouvy	Mardi	Mardi
Quarouble	Mercredi	Mercredi
Quérénaing	Vendredi	Mardi
Quièvrechain	Mercredi	Jeudi
Rombies et Marchipont	Mercredi	Jeudi
Rouvignies	Mardi	Mardi
Saint-Aybert	Mercredi	Lundi
Saint-Saulve	Mercredi	Mercredi
Saultain	Vendredi	Mercredi
Sebourg	Mercredi	Jeudi
Thivencelle	Mercredi	Lundi
Valenciennes	Mardi	Mercredi
Verchain-Maugré	Vendredi	Mardi
Vicq	Mercredi	Jeudi
Vieux-Condé	Lundi	Jeudi



David BUSTIN
Vice-Président
en charge de
l'environnement et
du développement
durable

Améliorer le service et réduire nos déchets

A partir de janvier 2017, les horaires d'ouverture de nos 5 déchetteries évoluent pour améliorer le service et mieux répondre à vos attentes. Si le lundi matin est désormais fermé au public – dédié aux opérations de maintenance et de gestion des sites – de nouvelles plages horaires sont ouvertes : de 13h à 18h en saison haute (du 1^{er} avril au 30 septembre), et le samedi en journée continue, toute l'année. Nous entendons ainsi limiter les files d'attente, et élargir les plages horaires aux heures de fréquentation les plus fortes.

De plus, la gestion des déchetteries va être renforcée par la mise en place d'un contrôle d'accès. En effet, à compter du 2^{ème} trimestre 2017, l'accès aux déchetteries se fera uniquement sur présentation d'une carte. Il vous suffit pour cela de compléter le formulaire de demande inclus dans cet éco-guide : la carte sera directement envoyée à votre domicile. Nous allons par ailleurs engager cette année une politique ambitieuse de réduction des déchets. Composter, réduire le gaspillage alimentaire, réutiliser, mobiliser les familles, commerces et autres acteurs du territoire... autant de pistes pour mieux consommer, produire moins de déchets, et mieux trier ceux que l'on ne peut éviter.

Vous découvrirez donc ces solutions tout au long de l'année. A commencer, dans cet éco-guide, par une nouvelle rubrique concernant le réemploi : ou comment donner une seconde vie à nos objets, en créant au passage des emplois. Bonne lecture !

DATES DE
RATTRAPAGE
DES JOURS
FÉRIÉS SANS
COLLECTE

TRI - OM	
• 1 ^{er} mai	→ 29 avril
• 14 juillet	→ 15 juillet
• 25 décembre	→ 23 décembre

DECHETS VERTS			
• 17 avril	→ 14 avril	• 5 juin	→ 2 juin
• 1 ^{er} mai	→ 28 avril	• 15 août	→ 11 août
• 8 mai	→ 5 mai	• 1 ^{er} novembre	→ 3 novembre
• 25 mai	→ 26 mai		

La collecte des autres jours fériés se fait normalement

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
	1 2		1 2		1 2 3		1
3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9	6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
10 11 12 13 14 15 16	10 11 12 13 14 15 16	12 13 14 15 16 17 18	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
17 18 19 20 21 22 23	17 18 19 20 21 22 23	19 20 21 22 23 24 25	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
24 25 26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30	26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30 31	25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
			31			30 31	

EMBALLAGES : EN MÉTAL, PAPIER ET CARTON, BOUTEILLES EN PLASTIQUE



Les bouteilles, flacons et briques doivent être vidés entièrement

Bouteilles et flacons en plastique uniquement



Papiers, cartons et briques alimentaires



Conserves, canettes en métal, barquettes alu ...



LE VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS



Bouteilles, bocaux et pots vides en vrac sans bouchon, ni capsule, ni couvercle



Lors de la collecte, le bac à verre doit être déposé à côté du bac de tri sélectif



ORDURES MÉNAGÈRES



Déchets de cuisine



Vaisselle, terre cuite



Sacs, barquettes, Pots et films en plastique



Colonnes : contenance des sacs 30l maximum



Les encombrants ne sont pas acceptés dans les bacs de collecte

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Hors période de collecte, les déchets verts sont à déposer en déchetterie.



Tontes de pelouse



Feuilles



Tailles de haies (en fagots liés avec ficelle - 1m maxi)



Troncs d'arbres (10 cm diamètre maxi)



Seuls ces contenants seront collectés.

POUBELLE*
AVEC 2 POIGNÉES OPPOSÉES SANS COUVERCLE (MAXI 100 L)

SAC KRAFT*

* NON FOURNIS PAR VALENCIENNES METROPOLE

NE PAS UTILISER LES BACS ET SACS RESERVÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES OU AU TRI SELECTIF



Terre



Bois peint ou vernis



Souches d'arbres



Liens plastique / métal



Pot en terre

DEVENEZ EXPERT EN COMPOSTAGE

Des cafés compost sont organisés pour vous aider à vous lancer.

Les guides composteurs répondront à vos questions tout au long de leur intervention.

Retrouvez les dates sur : www.valenciennes-metropole.fr

A l'issue de cet échange, vous aurez la possibilité d'acquies un composteur à tarif préférentiel. Des bons de commande sont également disponibles en mairie et sur www.valenciennes-metropole.fr



ANIMATIONS DE SENSIBILISATION PAR LES AMBASSADEURS DU TRI



Ils pourront répondre à toutes vos questions concernant le tri sélectif et se déplacer dans vos quartiers, immeubles, associations ou vos écoles pour organiser des animations sur le thème des déchets et de l'environnement.

LES ENCOMBRANTS

Ramassage uniquement sur inscription

Afin de vous inscrire et de connaître la date de ramassage, téléphonez au Maillon C2Ri

03 27 45 89 42

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter.
- Une date de rendez-vous et un numéro d'inscription vous seront alors communiqués
- Sortez vos encombrants avant 8h du matin. Le ramassage se fera le jour déterminé, 2 fois par an.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.



Donnez une deuxième vie à vos objets en bon état en les proposant au ré-emploi en déchetterie

INTERDITS

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture ...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques. >> A déposer directement en déchetterie
- Tôles en amiante : contacter une entreprise spécialisée



5 DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES RÉSERVÉES À TOUS LES HABITANTS DE VALENCIENNES MÉTROPOLÉ

MAING : sur D958, au rond-point Artres / Quérénaing

ONNAING : Rue des entrepôts

QUIEVRECHAIN : Rue du Quesnoy

VALENCIENNES : Rue de la Bleue du Nord

VIEUX-CONDÉ : Rue César Dewasmes (Parc l'Avaleresse)

- L'accès est réservé aux particuliers (interdit aux entreprises et artisans).
- le volume maximum de déchets accepté est d'1m³ par jour et par foyer.
- les fourgons des particuliers (inférieurs à 3,5T) ont accès aux déchetteries uniquement du lundi au vendredi (**camions plateaux et camions bennes interdits**).
- L'accès à pied au quai est interdit.



DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

ATTENTION :
NOUVEAUX HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURES :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Fermé 13h - 17h	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 13h - 17h	9h - 12h 13h - 17h	9h - 17h	9h - 12h Fermé
Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Fermé 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 18h	9h - 12h Fermé

Vos déchetteries sont fermées le lundi matin, dimanche après-midi, les jours fériés et les dimanches 16 avril, 12 novembre, 24 décembre et 31 décembre.



CONTRÔLE D'ACCÈS :

- A compter du 2^{ème} trimestre, l'accès aux déchetteries se fera uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Comment obtenir votre carte d'accès :

Chaque particulier de Valenciennes Métropole doit remplir un formulaire (document ci-joint ou téléchargeable sur le site www.valenciennes-metropole.fr), y joindre les pièces justificatives. 3 possibilités pour transmettre la demande :

- déposer l'ensemble en déchetterie
- l'envoyer à :
Valenciennes Métropole - 2 Place de l'Hôpital Général,
CS 60227 - 59305 Valenciennes Cedex.
- renseigner directement le formulaire en ligne sur www.valenciennes-metropole.fr.

La carte d'accès sera envoyée à votre domicile sous 1 mois.



DÉCHETS ACCEPTÉS PAR DÉCHETTERIE

	VALENCIENNES	ONNAING	MAING	QUIEVRECHAIN	VIEUX-CONDE
Déchets verts : tailles d'arbres, tontes ...	X	X	X	X	X
Papiers : journaux, magazines	X	X	X	X	X
Divers : fauteuils, plastiques	X	X	X	X	X
Gravats : briques, pavés, tuiles (sauf plaques de bitume et fibro-ciment)	X	X	X	X	X
Bois : meubles, poutres, bûches	X	X	X	X	X
Ferrailles : vélos, tuyauterie	X	X	X	X	X
Huiles moteur et bidons 5L/mois/foyer	X	X	X	X	X
Huiles de friture	X	X	X	X	X
Verre : bouteilles, flacons	X	X	X	X	X
Piles	X	X	X	X	X
Pneus (pneus de voiture : 4 /mois /foyer)	X	X			X
Batteries : batteries de véhicule	X	X	X		X
DMS : Peinture (30 L max), huiles, solvants	X				X
Cartons	X	X	X	X	X
Bouchons en plastique					X
Textiles et chaussures	X	X	X	X	X
Ampoules économiques et tubes néon	X	X	X	X	X
DEEE (hors d'usage)	X	X	X	X	X

- Merci de **respecter les horaires** en tenant compte du temps de déchargement de vos objets

- Merci de pré-trier vos déchets afin d'optimiser le temps de déchargement

- **Merci de respecter le personnel de déchetterie** (les comportements agressifs et injurieux pourront entraîner un dépôt de plainte).

- Si l'enlèvement des déchets de chantier chez un particulier est facturé par un professionnel, ce dernier doit en assumer l'élimination.

Il est interdit de déposer vos déchets devant les déchetteries sous peine d'amende.

Élimination des déchets amiantés :

Pour trouver un centre d'élimination des déchets amiantés proche de chez vous :

www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
ou **03 27 096 201**



Vous ne savez pas quoi faire de vos objets devenus inutiles ?

Offrez leur une seconde vie !

En les déposant au réemploi en déchetterie ou directement dans une association qui les remet en état, vous permettez à des personnes de retrouver une activité.

En plus, vous trouverez dans ces boutiques des trésors à petit prix ! Un verre cassé ? N'en rachetez pas douze, rendez-vous en ressourcerie !

Associations de réemploi du Valenciennois : _____

- La ressourcerie : 450 avenue Jean Jaurès à Anzin
- Les compagnons du Hainaut : 1415 Rue Pierre Delcourt à Odomez
- D'autres adresses sur www.valenciennes-metropole.fr

Objets acceptés: _____

- Electro-ménager
- Vaisselle
- Vêtements
- Livres
- Linge de maison
- Puériculture
- Meubles
- Sports / loisirs

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



GASPILLAGE

**VALENCIENNES
METROPOLE**

03 27 09 62 00

En cas de perte, vol
ou casse de votre bac

(horaires : 9h à 12h)

Valenciennes Métropole

03 27 09 62 01

Informations sur
les déchetteries,
les composteurs et
les animations de
sensibilisation

Valenciennes Métropole

03 27 30 50 60

Informations sur
la collecte des déchets
(hors encombrants)

Société Netrel

03 27 45 89 42

Informations sur
la collecte
des encombrants

Le Maillon C2Ri
(magasin La ressourcerie
450 rue J.Jaurès à Anzin)

www.valenciennes-metropole.fr

- Informations et actualités
- Formulaire en ligne en cas de perte, vol ou casse de votre bac

www.dechetsenligne.fr

- Informations et actualités
- Inscription pour la visite du centre de tri

JOUR DE COLLECTE TRI SELECTIF / ORDURES MENAGERES

DATE DE RENDEZ-VOUS ENCOMBRANTS

JOUR ET SEMAINE DE COLLECTE DECHETS VEGETAUX

Cochez
la case

Cochez
la case



ECO
EMBALLAGES

